



HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME • OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS

PALAIS DES NATIONS • 1211 GENEVA 10, SWITZERLAND

www.ohchr.org • TEL: +41 22 917 9000 • FAX: +41 22 917 9008 • E-MAIL: registry@ohchr.org

REFERENCE: RRDD/DESIB/HRESI/CM/JG/ff

Le 31 août 2012

Objet: Invitation à s'inscrire pour participer au premier Forum sur les entreprises et les droits de l'homme, 4-5 décembre 2012

Madame, Monsieur,

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a l'honneur de transmettre une invitation aux acteurs concernés à s'inscrire pour participer au premier Forum sur les entreprises et les droits de l'homme, qui aura lieu du 4 au 5 décembre 2012 au Palais des Nations, à Genève.

Le Conseil des droits de l'homme a créé un Forum sur les entreprises et les droits de l'homme conformément à la résolution 17/4. Le Forum est placé sous la conduite du Groupe de travail sur les droits de l'homme et les sociétés transnationales et autres entreprises, et débatera sur les tendances et les défis concernant l'application des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme: mise en œuvre du cadre de référence «protéger, respecter et réparer» des Nations Unies (A/HRC/17/31), et de promouvoir le dialogue et la coopération sur les questions liées aux entreprises et aux droits de l'homme.

Conformément à la résolution 17/4, le Forum est ouvert à la participation de tous les acteurs concernés, dont les États, les entreprises, la société civile, les individus et groupes affectés et autres acteurs pertinents. Les informations concernant la procédure d'enregistrement et d'accréditation sont disponibles à l'adresse suivante : www.ohchr.org/EN/Issues/Business. La date limite d'enregistrement est le 1^{er} novembre 2012. Les documents officiels, en anglais, seront disponibles sur le site web du Forum dès la fin septembre et les traductions dès la fin octobre (dates provisoires).

Le Forum sur les entreprises et les droits de l'homme vise à promouvoir un véritable dialogue entre les acteurs concernés ainsi qu'un apprentissage collectif, en mettant l'accent sur l'identification d'opportunités de diffusion et d'application des Principes directeurs dans toutes les régions, ainsi que sur l'expérience des divers acteurs dans la mise en œuvre des Principes. Les discussions lors du Forum contribueront à mettre en évidence les bonnes pratiques et les solutions aux défis à cet égard. Le Groupe de travail collabore étroitement avec les acteurs clés du secteur des entreprises et des droits de l'homme afin de maximiser les synergies et de garantir que les résultats du Forum contribueront à la mise en œuvre efficace des Principes directeurs, et qu'ils seront intégrés dans le débat relatif à la question des entreprises et des droits de l'homme à l'échelle mondiale, régionale et nationale.

Pour toutes questions concernant le Forum, veuillez-vous adresser à forumbhr@ohchr.org.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chef du service pour les questions économiques et sociales et du développement

Craig Mokhiber